

ÉCHOS DU LAC JALLY

Bulletin de l'Association pour la
protection de l'environnement
du lac Jally

Saint-Paul-de-Montminy
No 83, juillet 2019



À vos cannes à pêche mesdames! (À lire en p. 4)

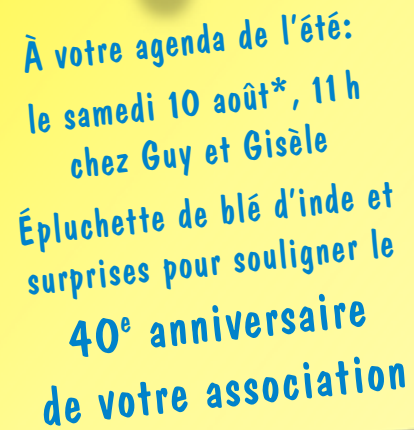
Bon été à tous!

Dans ce bulletin vous retrouverez un compte rendu de la dernière assemblée générale du 8 juin où de nombreux sujets ont été abordés : les états financiers, une proposition de Jeanne à expérimenter la pêche, un article sur le compostage, un article qui vous fera connaître davantage le colibri et quelques brèves nouvelles...

François Giroux, président de l'APELJ

et les membres du C.A. :

Gisèle Cloutier, Maude Garant, Jean Drolet, Benoît Camirand



À votre agenda de l'été:
le samedi 10 août*, 11 h
chez Guy et Gisèle
Épluchette de blé d'inde et
surprises pour souligner le
40^e anniversaire
de votre association

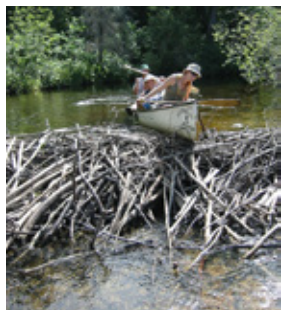
*Reporté au 17 août en cas de pluie.

Retour sur l'assemblée générale du 8 juin 2019

Ce sont 16 personnes qui ont participé à l'assemblée cette année; parmi celles-ci Mme Sonia Cantin et M. Jacques Bordeleau qui participaient à leur première rencontre.

Après quelques mots de salutation et d'introduction, l'assemblée a procédé rapidement à l'approbation de l'ordre du jour et du compte rendu de l'assemblée du 16 juin 2018. Ont suivi les rapports des administrateurs, président, vice-présidente, trésorière.

Le soussigné a fait une rétrospective des projets annoncés pour l'été 2018; d'abord, **l'ensemencement des truites**, 240 introduites dans le lac le 1^{er} juin. Les **mesures de transparence de l'eau**, réalisées pour un deuxième été par Julie et Guy; j'y reviens un peu plus loin dans cet article. Aussi, plusieurs interventions pour dégrader les barrages construits par des castors à la décharge



du lac; encore l'été dernier, nous avons fait appel à M. Georges Therrien de Ste-Apolline. **Le CA a tenu deux réunions régulières**, l'une en octobre 2018 pour faire un retour sur l'été qui venait de passer, l'autre

en mai 2019, pour préparer plus particulièrement l'assemblée de cette année. De plus, le CA a tenu une **réunion extraordinaire**, par voie électronique, pour adopter une résolution demandant au Conseil municipal de St-Paul-de-Montminy de **revoir le zonage existant dans l'environnement du lac**. La résolution se lit comme suit :

- Attendu que les activités permises dans la zone V.4 couvrent différentes réalités commerciales, tels hébergement et restauration, débit de boisson, activités récréatives intérieures et extérieures,

- Attendu que pour les membres de l'Association, ces activités sont incompatibles avec l'environnement que les résidents connaissent depuis au moins 20 années,

- Attendu qu'il est souhaité que ces activités commerciales ne puissent apparaître dans la zone visée,

Il est approuvé à l'unanimité des administrateurs du CA de demander à la municipalité de St-Paul-de-Montminy de modifier les activités permises dans la zone V.4 pour éliminer toutes activités de commerce et services.

Quelques jours après l'assemblée, le 14 juin, je recevais le courriel suivant de la directrice générale de la Municipalité :

La modification de zonage dont il a été discuté n'a pas progressé pour plusieurs raisons. Une première est qu'il est prévu, dans un certain laps de temps, que la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy, comme toutes les autres municipalités de notre secteur, refasse une révision complète de son règlement de zonage-urbanisme et cette modification pourrait être incluse à ces modifications. Une seconde raison : pour faire une modification de zonage, il y a plusieurs étapes et frais à rencontrer alors qu'une révision se fera dans un certain avenir. Troisième raison : en modifiant et limitant certains usages aux propriétés de certains secteurs, il se pourrait (maintenant et dans l'avenir) que certains propriétaires en soient pénalisés. Je vous expose les faits rapidement mais il pourrait y avoir une rencontre pour plus d'explications au besoin.

Le CA a enfin entrepris des démarches et des recherches reliées à la **puissance des moteurs électriques**, en vue de prévenir l'arrivée d'embarcations propulsées par des moteurs de plus en plus puissants.

Mme **Maude Garant**, vice-présidente, a ensuite présenté son rapport; elle a coordonné au cours de la dernière année la publication de deux bulletins **ÉCHOS DU LAC JALLY**, toujours soutenue dans cette activité par Jean-René Caron et son père Victor.

Enfin, Mme **Gisèle Cloutier**, trésorière, a présenté les états financiers, en date du 30 avril 2019; elle nous a rappelé que la situation financière de l'Association est très bonne. L'actif est de 3 563,15\$, dont 1 867,88\$ au « fonds de truites »; les dépenses de la dernière année ont été de 1 015,03\$ et les revenus de 1 465,84\$, ce qui a créé, pour l'année, un **surplus de 450,81\$**.



L'assemblée s'est poursuivie avec la présentation détaillée des **mesures de transparence de l'eau** qui ont été très bonnes; on se rappellera que l'été 2018 a été exceptionnel, les épisodes de pluie prolongées ayant été plutôt rares. Neuf mesures ont été prises par **Julie et Guy** pour une moyenne de transparence de l'eau de 3,7 mètres, ce qui est supérieur aux années antérieures.



Il a été convenu de conserver le **montant de cotisation** actuelle, soit 30\$ pour les couples/propriétaires; 15\$ pour les propriétaires/personnes seules, et 10\$ pour les enfants qui souhaitent faire partie de l'Association.

A suivi l'annonce des projets pour l'été 2019 : **ensemencement de truites**, mesures de la transparence de l'eau, **analyse de l'eau** par le laboratoire du Réseau

de surveillance volontaire des lacs (RSVL), parution de deux bulletins **Échos du lac Jally** et suivi de la **présence des castors**. Concernant l'analyse de l'eau, c'est à la suite d'une recommandation du RSVL que le CA a pris la décision de mettre en œuvre cette démarche. Nous avons donc acquis au Laboratoire la trousse permettant d'initier l'analyse. Mme **Danielle Cloutier** a accepté de prendre en charge cette activité; les résultats devraient être connus au cours de l'automne.

Comme à chaque année, un appel a été fait pour la composition du CA; tous **les administrateurs actuels acceptent de poursuivre leur rôle**, à l'exception de M. Olivier Camirand qui doit se retirer travaillant à l'extérieur du Québec. Le soussigné rappelle que l'ajout d'administrateurs serait souhaitable pour préparer la relève; la porte reste ouverte en tout temps à cet effet.

Avant de terminer, le CA a rappelé l'engagement pris lors de la dernière assemblée concernant la tenue d'une **activité pour souligner le 40^{ème}**; c'est donc à une épiluchette de blé d'inde que tous les propriétaires sont invités pour fêter cet événement; l'activité aura lieu sur le terrain de **Gisèle Cloutier et Guy Garant** qui ont accepté de nous recevoir à cette occasion; quelques surprises sont en préparation. Le tout aura lieu **le 10 août**, reporté au 17 août en cas de pluie.



L'assemblée s'est terminée vers 17h30 et a été suivie du verre de l'amitié.

Merci à celles et à ceux qui ont participé à la rencontre, tout en comprenant que plusieurs autres avaient souligné leur absence due à des dédoublements à l'agenda. **En terminant, je vous rappelle que la santé du lac et son environnement sont l'affaire de chacune et chacun de nous.**

François Giroux, *président APEL Jally*

Situation financière



Bonjour chers riverains,

Au 30 avril 2019, la situation financière de l'association pour la protection de l'environnement du Lac Jally est la suivante: Nous avons un actif total de 3563.15 \$ qui se définit comme suit: 1695.27 \$ au compte opération et 1867.88 \$ pour le fonds de truites.

J'ai reçu des cotisations pour 1465 \$, les dépenses ont été les suivantes: 22.94 \$ frais site internet, 225 \$ trappage de castors, 600 \$ ensemencement de truites, 59.44 \$ assemblée générale, 34 \$ registre des entreprises, 73.65 \$ frais bancaires.

Bénéfice net de l'exercice 450.81 \$

J'ai mis à la poste les avis de cotisation pour la prochaine année à tous les riverains. Notre bel environnement est l'affaire de tous.

Nous sommes privilégiés de pouvoir en profiter. Bon été à tous.

Gisèle Cloutier

Trésorière APELJ

La pêche, quelle belle activité!

J'aime beaucoup pêcher.

Je ne croyais pas être aussi mordue, comme les poissons, par ce loisir! Cela demande de la patience pour attendre le poisson gourmand et malheureux. Et aussi quel travail d'apporter les accessoires : le moteur électrique, la batterie, les rames pour sortir et arriver, la canne à pêche, le filet et la boîte de vers.

J'ai pris 7 à 8 truites depuis l'ensemencement du mois de juin.

Il va sans dire que les mouvements des poissons sont tous différents. Celui de la carpe est très impétueux et vigoureux. On dirait que l'on attrape une baleine!

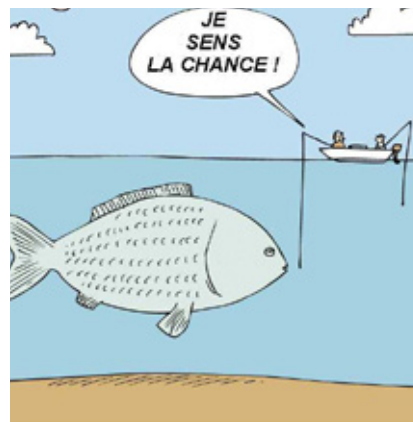
Le mouvement des truites est plus doux, plus souple et plus fébrile.

J'ai pris plusieurs carpes et je constate que la gueule avide et ronde des carpes est gourmande et les aide à mordre à l'hameçon gloutonnement. Je les garde dans la chaloupe et après l'excursion de pêche, je vais les jeter dans la forêt et elles finissent dans la gueule des mammifères!

Voilà ma jeune expérience!

Je vous encourage à aller pêcher. C'est divertissant et les truites sont délicieuses! On peut aussi admirer la grandeur du lac et sa beauté et on est heureux!

Jeanne Caron, une pêcheuse apprentie



Le compostage domestique

Le 4 juin dernier, j'ai assisté à une conférence sur le compostage, donnée par Mme Lili Michaud, agronome spécialisée en pratiques écologiques urbaines.

Une définition simple du compostage qu'elle a partagée au point de départ : *un procédé naturel qui permet de transformer des matières organiques, comme les feuilles et les restes de table, en un excellent fertilisant pour la terre des jardins et les aménagements paysagers.* Qui sont les responsables de cette transformation : des micro-organismes, les vers de terre et les insectes.

Pourquoi composter? Une première raison majeure, protéger l'environnement; 47% de nos déchets de table peuvent être compostés; ensuite, économiser sur le traitement et le transport qui sont reliés au ramassage de nos vidanges et, enfin, pour la satisfaction d'avoir fait notre part et de créer du fertilisant pour jardin, pelouse, etc...

Quels sont les matériaux compostables; ils se divisent en deux : les verts, riches en azote, et les bruns, riches en carbone. Les premiers viennent presque à 100% de la cuisine : résidus de fruits et légumes, restes de pain, de pâtes alimentaires, résidus de café, thé, tisane, fleurs fanées, mais ne comprennent pas viandes, produits laitiers, poissons, essuie-tout, huile et tout corps gras. Les deuxièmes viennent de l'extérieur : feuilles mortes, brindilles et branches, sciures de bois, aiguilles de conifères, mais ne comprennent pas feuilles de rhubarbe, de chêne ou de noyer, cendres.

Les systèmes de compostage devraient être simples d'utilisation, être légèrement aérés, être pourvus d'un couvercle et ne pas avoir de fond. Ils sont en bois ou en plastique. L'entretien du compost se résume à



offrir aux petits responsables de la décomposition, en plus des matériaux verts et bruns, de l'air et de l'eau; il importe de garder le compost légèrement humide et de le remuer régulièrement afin de bien l'aérer.

L'endroit pour placer votre système devrait être d'accès facile, au soleil, avec de l'ombre, en début ou en fin de journée. Le compost est prêt lorsqu'il a l'apparence et l'odeur du terreau; il est de couleur brun foncé et on ne peut plus reconnaître les matériaux dont il a été fabriqué. La durée moyenne de maturation est d'un an, allant de trois mois à trois ans; tout dépendra alors de la bonne proportion des matériaux et de leur taille, de la bonne aération et du bon degré d'humidité.

Pour conclure, il faut respecter certaines techniques; tout doit être graduel, et on doit maintenir les proportions suivantes, deux parties de brun pour une partie de vert, auquel on ajoute de temps à autre de la terre ou du vieux compost. Ne pas oublier d'arroser si le tout est sec.

Je vous souhaite d'intégrer cette activité dans votre environnement et de bien vous amuser.

BON COMPOSTAGE,

François Giroux

Le colibri (oiseau-mouche)

Le colibri est un très petit oiseau, mais c'est un grand voyageur.

Le colibri est de la famille des trochilidés qui comprend 340 espèces d'oiseaux-mouches.

Voici quelques informations sur ce petit oiseau extraordinaire :

Nom scientifique : trochilidae

Espérance de vie : \pm 5 ans pour les mâles et \pm 7 ans pour les femelles

Vitesse maximum en piqué : 79 km/h

Poids colibri à gorge rubis : 3.1 grammes ou 0.10 onces

Poids colibri d'Elena : 1.6 à 2 grammes ou 0.06 onces

Longueur : colibri à gorge rubis : 7.5 à 9 cm (3.25 pouces)

Le colibri à rubis est la plus commune et la plus répandue au Canada.

L'automne, il s'envole vers son aire d'hivernage en Amérique centrale. Il survole les 800 km du Golfe du Mexique.



Il agite ses ailes à un rythme de 55 à 75 battements à la seconde.

Le mâle a les parties supérieures d'un vert lustré aux reflets métalliques. La femelle est semblable mais sa gorge est blanche grisâtre.

Le colibri à gorge rubis s'alimente de petits insectes qu'il attrape au vol, il aime aussi le nectar ou suc mielleux des fleurs.

La période de reproduction est de la fin avril à juillet.

La femelle construit seule son nid et elle y pond 2 œufs. L'éclosion se produit entre 11 et 14 jours après la ponte.

Les oisillons quittent le nid après une période de 14 à 28 jours.

Suite >



Il faut faire preuve de prudence au moment de remplir et d'entretenir les mangeoires pour colibris en s'assurant qu'elles constituent une source d'aliments sains.

IMPORTANT :

- 1) Évitez le miel qui peut rendre ces oiseaux malades
- 2) Évitez les édulcorants artificiels qui n'ont aucune teneur en éléments nutritifs
- 3) Évitez les colorants artificiels
- 4) Nettoyez vos mangeoires au moins 1 fois/semaine pour éliminer toute accumulation de moisissure ou de bactéries qui peuvent s'avérer fatale pour les oiseaux.

Bonne recette pour fabriquer du nectar pour colibris

- 1) Mélangez une solution faite de 1/3 de sucre blanc granulé et de 2/3 d'eau chaude.
- 2) Faire bouillir cette eau sucrée pendant 1 à 2 minutes
- 3) N'ajoutez aucun colorant
- 4) Laissez refroidir l'eau

Autres statistiques sur le colibri

- Le colibri vole plus vite qu'une navette spatiale ou un avion de combat.
- Le vol en piqué du colibri d'Anna atteint 90 km/h lors de sa parade nuptiale, ce qui fait de lui l'animal le plus rapide du monde.
- Il se déplace à une vitesse de 383 fois la longueur de son corps par seconde, ce qui est plus rapide qu'un avion de chasse qui fait des pointes à 207 fois sa longueur par seconde.
- Un faucon pèlerin peut faire un vol en piqué à un maximum de 200 fois sa longueur par seconde.

Guy Garant

INFORMATIONS DIVERSES

M. Pierre Caron tient à nous informer qu'il procédera l'automne prochain, après la saison de chasse, à une **coupe sélective** dans les boisés qu'il lui appartient sur la rive sud du lac. Cette opération sera réalisée sous la supervision de la MRC.

Un rappel à tous ceux et celles qui ont accès à un bac de déchets; ce dernier doit servir **uniquement à la récupération des déchets domestiques**. Par ailleurs, à cet effet, 6 bacs de récupération pour papier, carton, conserve, canettes, etc. sont disponibles à côté du poste des pompiers ou garage municipal, sur la Rte 216.

Dans le même ordre d'idées, ne pas oublier que deux fois/semaine, toujours au même endroit, il y a **opération de récupération de gros résidus**, soit le mercredi PM, de 16h à 20h, et le samedi AM, de 8h à 14h.

Pierre nous a également informé que M. René Talbot de Ste-Apolline est disponible pour **récupérer tout ce qui est métal ou autres objets qui peuvent encore servir**. Il peut être rejoint au 418-469-3148.

La famille Rancourt organise encore cette année la traversée du lac; cette activité aura lieu le **28 juillet**, départ du quai de Françoise et Gaston, Montée 886, chalet 6. Vous êtes toutes et tous invités à vous joindre à eux, soit pour réaliser la traversée, soit pour accompagner les nageuses et nageurs. C'est un rendez-vous et votre président devrait être un des nageurs...

